

« garder exactement les règles, jusqu'à la plus  
 « petite ; car, sans cela, qu'y a-t-il de plus dans  
 « cette communauté que ce que font les personnes  
 « du monde qui vivent chrétiennement ? Entre-  
 « tenez-vous dans cet esprit que vous devez  
 « avoir, qui est la pauvreté, le mépris, l'obéis-  
 « sance et l'abandon entre les mains de DIEU. »

La démission ainsi faite, on laissa passer quel-  
 ques jours, pendant lesquels la sœur Bourgeoys  
 donna le premier exemple de la conduite qu'une  
 supérieure de la Congrégation doit tenir après  
 s'être déposée, et jusqu'au temps d'une nou-  
 velle élection (1). « Quelques personnes me di-  
 « saient, rapporte-t-elle, que je pouvais choisir  
 « une supérieure. Je tâchai de faire que ce fût  
 « ma sœur Barbier. Aussitôt qu'elle fut élue, la  
 « joie se répandit dans la maison (2). » Pers-  
 « parmi les sœurs n'en ressentit une plus douce  
 que celle qu'éprouva alors la sœur Bourgeoys.  
 Car, peu après sa démission, elle se trouva déli-  
 vrée des peines d'esprit si accablantes qui la tour-  
 mentaient par suite de la déclaration que lui avait  
 faite la sœur Tardy plus de quatre ans aupar-  
 avant. « Depuis que je n'ai plus les peines que  
 « j'ai eues pendant cinquante mois, notre bon  
 « DIEU, dit-elle, me fait la grâce que tous les  
 « désirs que je sens se terminent doucement.

(1) Ibid.

(2) *Écrits au-  
 tographes de  
 la sœur Bour-  
 geoys.*